

Veillez choisir, OBLIGATOIREMENT, 3 activités, et les numéroté dans votre ordre de priorité.

<u>Cycles</u>	<u>activités</u>	<u>Effectifs</u>	<u>Choix</u>
CM1-CM2	Initiation sport collectif	18	
CM1-CM2	Initiation théâtre	14	
CM1-CM2	Initiation au GRAFF	12	
CM1-CM2	Atelier éveil musical: Guitare	12	
CE2-CM1-CM2	Arts du cirque	32	
CP-CE1-CE2	Calligraphie	8	
CP-CE1-CE2	Atelier percussions	18	
CP-CE1-CE2	Ludothèque	18	
CP-CE1-CE2	Activités manuelles-Loisirs créatifs	14	
CP-CE1-CE2	Initiation au football	18	
CP-CE1-CE2	ZUMBA	18	
Tous niveaux	Equitation écurie des acacias	18	

Nous vous rappelons qu'une tenue de sport est souhaitable pour les activités physiques.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant participe aux NAP vous pouvez l'inscrire à l'accueil de loisirs. Les listes seront affichées à l'école.

SIGNATURE DES PARENTS

PARTIE A REMETTRE EN MAIRIE

Règlement intérieur NAP à Marines

INSCRIPTIONS :

Concernant les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) une fiche d'inscription vous parviendra en parallèle.

Les cycles d'activité dureront 6 ou 7 semaines, entre chaque période de vacances scolaires (les enfants de l'école élémentaire bénéficieront de 6 séances de NAP et d'une activité commune la 7^{ème} semaine s'il y en a une). L'année est donc divisée en 5 cycles.

Les élèves inscrits à une activité s'engagent sur un cycle, et pour toute sa durée. La facturation se fera forfaitairement pour les 6 ateliers. Aucune absence ne donnera lieu à un remboursement.

HORAIRES :

ECOLE ELEMENTAIRE

Les vendredis de 15h00 à 17h00

Un temps de pause sera dégagé durant ces 2h afin de prendre un goûter notamment. Ce goûter sera fourni par les familles.

ABSENCE INTERVENANT :

Les parents seront prévenus pour toute absence prévue d'un intervenant. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant participe à l'activité de remplacement mise en place, celle-ci ne vous sera pas facturée mais il vous faudra trouver un autre mode de garde.

En cas d'absence imprévue, les enfants seront répartis sur d'autres activités.



PARTIE A CONSERVER



FICHE INSCRIPTION AUX NAP

(Nouvelles Activités Périscolaires)

ECOLE ELEMENTAIRE PAUL CEZANNE

Période du : 5 MARS AU 13 AVRIL 2018

A REMETTRE AVANT LE 6 FEVRIER 2018

(Au-delà de cette date vous ne serez plus prioritaire.)

Nom de l'enfant :

Prénom :

Classe :

Père : 

Mère : 

@ :

J'autorise,

Je n'autorise pas

la ville de Marines à filmer et à photographier mon enfant lors d'activités et à publier ces images exclusivement pour des supports de communication d'informations de la Mairie de Marines : En acceptant je renonce à toute contrepartie financière.

J'inscris mon enfant aux NAP du vendredi de 15h à 17h.



DEPOT DES FICHES D'INSCRIPTIONS EN MAIRIE

NAP



Les documents indispensables

Vous devez avoir rempli & signé :

- La fiche d'inscription aux NAP
- Le dossier scolaire et périscolaire (En mairie)

Informations et inscriptions :

Service des NAP :

Morgan KLUGÉ

06.78.72.52.10

01.30.39.69.08

espace.jeunesse@mairie-marines.org

Mairie de Marines :

Place du Maréchal Leclerc

01.30.39.70.21

